



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :
DROITS FONDAMENTAUX ET INCLUSION
SOCIALE**



Institut des Droits
de l'Homme - Lyon

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Ce Diplôme Universitaire s'inscrit dans le cadre de la loi du 26 janvier 2016 sur la Modernisation de Notre Système de Santé qui insiste sur l'information, **la formation et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap**.

Ce diplôme permet d'acquérir des compétences permettant d'occuper par la suite des postes de :

- Référent handicap dans des entreprises
- Conseil juridique auprès d'associations de défense des droits des personnes ;
- Médiateur de santé spécialisé dans le handicap;
- Enseignant au sein de ces nouvelles formations.

Il s'agit de **valoriser l'expérience** de ces personnes et leurs savoirs dans le domaine du handicap et de **renforcer les réseaux** de leurs représentants tout en créant de nouveaux réseaux avec les personnes qui ne sont pas en situation de handicap et qui suivront également cette formation.

Parce que chacun d'entre nous est capable d'**inventer ses propres normes de fonctionnement**, d'être en cohérence avec lui-même quelle que soit sa forme corporelle, ce Diplôme permettra de démontrer que la normalité est une singularité, résultat de l'inventivité de la personne.

OBJECTIFS

- Acquérir la capacité d'assurer le plaidoyer au sein d'associations nationales, européennes ou internationales ;
- Développer la capacité de concevoir des projets de changement social inclusif
- Acquérir la capacité d'intervenir comme pair-aidant professionnel ou médiateur en santé.

- Maîtriser le droit national, européen et international spécifique aux personnes en situation de handicap ;
- Acquérir la capacité d'analyser les situations d'exclusion et de discrimination en vue de conseiller et de défendre juridiquement les personnes en situation de handicap ;

PROGRAMME

MODULE 1 : DROITS FONDAMENTAUX DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (27H)

- Droit international et européen des droits des PESH
- Droit des PESH à l'autonomie en santé (Loi du 26 janvier 2016)
- Droit des PESH à l'accès aux droits: discriminations et prévention

MODULE 2 : LA DIGNITÉ À L'ÉPREUVE DU HANDICAP (12H)

- Handicaps, anthropologie et bioéthique
- Handicap, liminalité et éthique d'accompagnement inclusif

MODULE 3 : POLITIQUES ET DISPOSITIFS D'INCLUSION SANITAIRE ET SOCIALE (37H)

- Politiques, réponses et solutions des MDPH
- Réponses adaptées en santé sexuelle
- Ecole inclusive
- Médiation et pair-aidance en santé mentale
- Politiques d'insertion et inclusion professionnelles
- Pair-aidance [*]

MODULE 4 : PLAIDOYERS ET STRATÉGIES (12H)

- Plaidoyer des Organisations de la société civile
- Stratégies des « Communautés 360 »

MODULE 5 : PROJET TUTORÉ OU RAPPORTS DE STAGE OU D'ACTIVITÉ OU MÉMOIRE (7H +150H)

- Méthodologie
- Mémoire ou rapport ou projet professionnel d'analyses sociojuridiques et politiques d'inclusion par les droits

VALIDATION DE LA FORMATION

- Contrôle continu
- Mémoire portant sur une expérience professionnelle, sur une expérience de stage ou sur une thématique en lien avec l'un des modules suivis
- Sanction : Diplôme universitaire Personnes en situation de handicap : droits fondamentaux et inclusion sociale

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux :

- Personnes en situation de handicap
- Professionnels socio-sanitaires œuvrant dans le champ du handicap
- Professionnels de l'éducation et de la médiation
- Aidants, pair-aidants, auxiliaires de vie, auxiliaires de vie scolaire et accompagnants des personnes en situation de handicap
- Juristes et Avocats en quête de spécialisation sur le handicap
- Professionnels d'organisations entreprises publiques et privées intéressés par des projets 'handicap'

DÉBOUCHÉS

Référent handicap au sein des organisations et entreprises, enseignant, médiateur de santé spécialisé dans le handicap, conseil juridique, chargé de mission ou de projet 'handicap', auxiliaire de vie, auxiliaire de vie scolaire.

DATES DE LA FORMATION

Formation diplômante en 6 mois, à raison de 2 jours par mois

CONDITIONS D'ADMISSION

- Bac + 3
- Sélection sur dossier et sur entretien
- Nombre de places : limité à 20

**Date limite d'inscription :
30 septembre 2023**